

Charte de participation au Festival Théâtre Jeunesse

13 & 14 juin 2026

Collège La Vallée Verte – Vauvert

I. Sécurité

Chaque participant s'engage à respecter :

- Respect strict des règles incendie, d'évacuation et des consignes.
- Interdiction d'utiliser flammes, fumigènes ou objets dangereux.

2. Respect des personnes

Les participants adoptent en tout temps une attitude :

- respectueuse envers le personnel municipal, les bénévoles, les équipes techniques, les autres artistes et le public ;
- conforme aux consignes données par l'organisation.

Tout comportement agressif, irrespectueux ou discriminatoire est interdit.

3. Respect des locaux

Chaque participant s'engage à :

- respecter les salles, loges, couloirs, sanitaires et matériel mis à disposition ;
- utiliser les équipements avec soin ;
- laisser tous les espaces propres et rangés ;
- ne pas accéder aux zones non autorisées.

Toute dégradation, volontaire ou par négligence, pourra entraîner une exclusion du festival.

4. Ponctualité et organisation

Les troupes s'engagent à :

- respecter les horaires ;
- anticiper leurs besoins techniques et logistiques ;
- garantir une circulation fluide dans les couloirs et espaces communs.

5. Engagement

Les responsables des troupes veillent au bon déroulement de la participation de leur groupe et accompagnent les participants dans le respect de la présente charte tout au long du festival.

La participation au Festival Théâtre Jeunesse vaut acceptation complète de la présente charte.

Toute dégradation, volontaire ou par négligence, pourra entraîner une exclusion du festival.

Nom – Prénom :

Troupes ou ateliers :

Date : Signature :